



LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Estonie

2023

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	ESTONIE	FRANCE
Superficie	km ² - 2021 ⁽¹⁾	45 340	551 695⁽²⁾
Population	Mhab - évolution 2021/2022 ⁽¹⁾	1,3 +1,3%	67,7 +0,3%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽³⁾	0,890 31 ^e rang mondial	0,903 28 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md€ - 2022 ⁽⁴⁾	36	2 639
Taux de croissance du PIB	% - 2021/2022 ⁽⁴⁾	-0,5	+2,5
PIB / habitant	€ - 2022 ⁽⁴⁾	27 040	38 550
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2022 ⁽¹⁾	2,5	1,8
Surface agricole utilisée (SAU) ⁽⁵⁾	Mha - 2021 ⁽⁶⁾	1	28,6
Surface arable	Mha - 2021 ⁽⁶⁾	0,7	17,9
Surface forestière	Mha - 2021 ⁽¹⁾	2,4	17,3
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	-2,7	-194,9
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁹⁾	Md€ - 2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	Export: 1,9 Import: 2,1 Solde: -0,2	Export: 83,4 Import: 74 Solde: +9,4
Exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁹⁾ entre les deux pays	M€ - 2022 ⁽⁷⁾ Variation 2021-2022	France depuis Estonie: 14,5 +43,2%	France vers Estonie: 68,6 +25,8%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁹⁾	2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	0,02% des importations françaises 108^e fournisseur de la France	3,45% des importations estoniennes 9^e fournisseur de l'Estonie
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁹⁾	2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	0,08% des exportations françaises 78^e client de la France	0,68% des exportations estoniennes 26^e client de l'Estonie

1. Banque mondiale

2. 551695 km² pour la France métropolitaine ; la superficie de la France incluant les DROM est de 641184 km² (source IGN).

3. Rapport sur le développement humain 2021/2022

4. Eurostat

5. La surface agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...)

6. FAO

7. Douanes françaises, Trade Data Monitor

8. Douanes estoniennes, Trade Data Monitor

9. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

Ce qu'il faut retenir

■ L'Estonie est membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004 et de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 2011.

■ Les exploitations (hors élevages) de plus de 100 ha représentent 17,4 % des effectifs, soit 1934 structures sur 11130 en 2020. En 2016, elles représentaient 12 % des effectifs mais plus de trois quarts de la surface agricole utile (SAU). La surface moyenne de 61,8 ha par exploitation est d'ailleurs plus élevée que la moyenne européenne. Les productions agricoles sont diversifiées, marquées notamment par les productions céréalières et laitières.

■ Pour la programmation 2021-2027, les aides directes de la PAC vont régulièrement augmenter en Estonie. Pour la mise en œuvre de son Plan stratégique national PAC 2023-2027, l'Estonie dispose d'un budget total de

1,6 Md€, dont 1 Md€ de paiements directs. Au cours de la période 2014-2020, l'Estonie a plutôt favorisé le secteur laitier grâce aux aides couplées.

■ L'Estonie défend une approche assez libérale. Son agriculture est tournée vers l'exportation étant donné la taille réduite de son marché intérieur. En 2022, la Finlande est son premier client, suivie par la Lettonie et la Lituanie. La France exporte relativement peu vers l'Estonie, essentiellement des vins et spiritueux. Elle reste un client minoritaire, l'Estonie n'étant que le 78^e client de la France pour les produits agricoles et agroalimentaires.

■ La France et l'Estonie échangent régulièrement sur les sujets agricoles et partagent leurs expériences via des échanges d'experts ou d'étudiants.

Production agricole

Située au Nord-Est de l'Europe, sur les côtes de la mer Baltique, l'Estonie présente des frontières terrestres avec la Russie et la Lettonie, ainsi que des frontières maritimes avec la Suède et la Finlande. Elle est marquée par un **climat de transition** entre la zone tempérée au Sud, la zone continentale à l'Est et l'air chaud maritime à l'Ouest. Ce climat a permis à l'Estonie de développer ses **cultures céréalières** ainsi que ses activités **d'élevage en prairie**. La SAU couvre 985 000 ha en 2020, dont 694 000 ha de terres arables (soit 70 % de la SAU). Les surfaces forestières représentent aujourd'hui près de la moitié du pays, pour moitié privées.

Au cours de l'époque soviétique, les exploitations estoniennes familiales ont été nationalisées et regroupées en grandes unités (kolkhozes et sovkhoses). Avec la chute de l'URSS, l'Estonie a entamé une **réforme agraire** permettant le retour à une agriculture privée: les travailleurs ont été autorisés à acquérir jusqu'à 50 ha des terres des exploitations collectives sur lesquelles ils travaillaient. De nombreuses exploitations collectives se sont alors réorganisées en coopératives, et les exploitations familiales réapparaissent depuis, pour atteindre environ 36 500 exploitations d'une surface moyenne de 21,6 ha par exploitation en 2003.

Toutefois, depuis l'entrée dans l'UE en 2004, le secteur agricole connaît une recomposition majeure, favorisée par la PAC: les petites exploitations se concentrent et s'agrandissent, atteignant le nombre de 16 079 en 2016 (soit -56 % par rapport à 2003), d'une surface moyenne de 61,8 ha par exploitation (soit +186 %), plus élevée que la moyenne européenne et que ses voisins Baltes. Les exploitations (hors élevages) de plus de 100 ha représentent 17,4 % des effectifs soit 1934 structures sur 11130 en 2020 en Estonie. En 2016, elles représentaient 12 % des effectifs mais plus de trois quarts de la surface agricole utile (SAU).

Le secteur agricole représente 2,5 % du PIB estonien en 2022¹⁰. En 2021, il embauchait 28 900 employés (soit 4,4 % de l'emploi total) et représentait 3,2 % de la valeur ajoutée du pays. Les investissements privés (notamment finlandais) et publics ont aidé le secteur à évoluer vers plus de compétitivité et de productivité. Les productions agricoles sont relativement diversifiées avec **une légère domination des productions animales** (52 % de la valeur brute de production totale), notamment de la production laitière (représentant environ 24 % de cette valeur brute totale). La production végétale reste importante (48 %), grâce à une **forte production céréalière** (23 %).

10. Banque mondiale

Les surfaces en céréales occupent 374167ha en 2021 (+1,1% par rapport à 2020) soit 54% des terres arables, pour une production comprise entre 0,7 et 1,5Mt (0,9Mt en 2018). En 2020, la production s'est élevée à 1,6Mt sur 370120ha et un total de 229M€, soit 23% de la production agricole totale en valeur.

Les principales cultures céréalières en 2020 sont le **blé** avec 0,84Mt produites en 2020 (50% de la production agricole totale) sur une surface de 182043ha, **l'orge** avec 0,56Mt (33%) sur une surface de 130726ha, **l'avoine** avec 0,12Mt (42669ha) et **le seigle** avec 0,079Mt (20689ha). En comparaison, les productions de **fruits et baies** (4936t, dont 13% de bio pour 4717ha en 2020) et de **légumes** (58973t, dont 1,6% de bio pour 2337ha en 2020) sont relativement marginales. La production de **légumineuses** s'élève en 2020 à 120471t sur 49535ha, dont 72% de pois. La production de **potomme de terre** a fortement diminué depuis 1980 (-92%) atteignant 88000t en 2018. En 2020, elle atteint 0,94t, dont 1,6% de production bio pour 4717ha (+6,8% par rapport à 2018). Les surfaces de colza ont quant à elles considérablement augmenté, atteignant une production de 202952t, dont 10% de bio en 2020 pour 70926ha. En 2021, les surfaces ont encore augmenté : 80538ha en 2021, c'est-à-dire +14% par rapport à l'année précédente.

Les productions animales sont diversifiées, mais la production laitière domine le secteur, représentant 24% de la production agricole totale (237M€ sur un total de 974M€) et 57% de la production estonienne d'origine animale en 2020. La production de lait atteint 0,85Mt en 2020, soit +27% par rapport à 2010, alors que le cheptel bovin laitier a diminué entre ces deux dates (84300 vaches laitières en 2020, soit -13% par rapport à 2010). Le développement de la transformation laitière est un enjeu fort en Estonie, les autorités souhaitant développer les structures de transformation. Plus de la moitié du lait est collecté par des coopératives. Concernant la production de viande en Estonie en 2020, elle s'élève à 79887t (+5%), dont 56% de porc (45000t), 28% de volaille et 15% de bovin (8893t).

Le cheptel porcin s'élève à 316600 animaux, en baisse depuis 2014 (-12%) du fait de l'arrivée de **la peste porcine africaine** (PPA) dans le pays la même année. La PPA a entraîné une profonde restructuration des élevages porcins, marquée par une diminution d'environ trois quarts du nombre d'élevages et un renforcement de la biosécurité grâce aux aides du 2nd pilier de la PAC, mais aussi aux investissements finlandais. Le cheptel caprin s'élève quant à lui à 5200 animaux, le cheptel ovin à 73100 et le bovin à 253300 animaux.

L'Estonie est aussi un **pays de pêche** (le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la pêche atteint 70,9M€), essentiellement en mer Baltique : 71659t de poissons produits en 2020 (pêche et aquaculture comprises) (-13% par rapport à 2019), dont 14893t dans l'océan Atlantique, 55766t en mer Baltique et 1039t en aquaculture. Les prises sont principalement 28607t de hareng (40% des prises), 24309t de sprat (34% des prises) et 9174t de crevettes (12,8% des prises).

En 2019, **l'agriculture biologique** occupait 192976ha de terre, soit 23% de la SAU. Les autorités encourageant le développement de l'agriculture biologique, l'Estonie est devenu le pays européen avec la plus grande part d'agriculture biologique par rapport à sa surface agricole.

L'activité des entreprises agroalimentaires représente environ 2% du PIB estonien en 2020. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie agroalimentaire s'élève à 2,1Md€. Le secteur agroalimentaire représente 16,4% du CA de l'industrie de transformation, c'est la troisième industrie manufacturière, après la transformation du bois et la métallurgie. Il embauche environ 15400 travailleurs en 2020, soit 2,3% des emplois du pays.

En 2008, l'Estonie a acquis une première indication protégée : l'IGP «Vodka estonienne». En 2021 elle ajoute une deuxième IGP : le «Sõir» qui est un produit laitier, plus précisément un fromage au caillé traditionnel non affiné.

Politique agricole et développement rural

L'Estonie a adhéré à l'UE en 2004. La PAC est perçue favorablement par le secteur agricole, même si nombreux sont ceux qui pointent le faible niveau des aides directes en Estonie par rapport au reste de l'UE. Néanmoins, pour la prochaine période 2021-2027, ces paiements directs augmenteront progressivement jusqu'à atteindre 215€/ha en 2027, se rapprochant ainsi de la moyenne européenne.

Le budget estonien du 1^{er} pilier de la PAC vise à moderniser le secteur agricole et à stabiliser les revenus des agriculteurs. Le budget estonien du 2nd pilier promeut la protection de l'environnement, cherche à soutenir les investissements et les transferts de connaissances.

Au cours de la précédente programmation 2014-2020, **l'Estonie a plutôt favorisé le secteur laitier**, ainsi que la production caprine et de fruits et légumes: 3,7% des aides directes ont été allouées aux aides couplées pour ces secteurs (45% des aides couplées pour le laitier).

Le Plan stratégique national (PSN) estonien pour la PAC 2023-2027 a été approuvé par la Commission européenne le 11 novembre 2022. Un budget total de **1,6 Md€** est prévu, réparti entre les paiements directs (1 Md€, dont 28% pour les écorégimes, ce qui va au-delà des 25% requis), les interventions sectorielles (0,0007 Md€ de crédits européens et autant de crédits nationaux) et le développement rural (0,6 Md€, dont 0,4 Md€ de crédits européens et 0,2 Md€ de crédits nationaux). Elle a préservé un budget suffisant pour le développement rural, étant donné la hausse des aides

directes. Les objectifs concernant l'agriculture biologique, comme ceux de ses deux voisins Baltes, comptent parmi les plus importants de l'UE (plus de 23%, de la SAU, soit 220 000 hectares, bénéficieront d'un soutien pour la pratique de l'agriculture biologique.

Le Parlement estonien a adopté en 2021 un projet de loi prévoyant **l'interdiction de l'élevage et de la détention d'animaux carnivores à fourrure** en Estonie uniquement ou principalement dans le but d'obtenir de la fourrure. Cette interdiction ne concerne pas les éleveurs d'animaux tels que les moutons ou les lapins. Il s'agit de l'épilogue d'un débat public entamé en 2009. Une enquête réalisée en mars 2020 par l'institut de sondage Kantar Emor a montré que 75% de la population estonienne était favorable à l'interdiction des élevages d'animaux à fourrure.

Échanges commerciaux

Balance agricole et agroalimentaire de l'Estonie⁽¹¹⁾⁽¹²⁾

L'Estonie entretient de **fortes relations commerciales avec ses proches voisins** (Finlande, Lettonie, Lituanie, mais aussi Russie). L'agriculture estonienne est **tournée vers l'export** étant donné la taille réduite du marché national. **La Finlande a un fort impact économique** en Estonie. Des sociétés finlandaises ont massivement investi dans l'élevage porcin, occupant désormais deux tiers du marché. Elles fonctionnent en système intégré, fournissant génétique, aliments et équipements, jusqu'à l'abattoir construit en Estonie. Ces investisseurs sont restés en Estonie malgré la présence de la peste porcine africaine. De même, **la Russie influence l'économie agricole de l'Estonie**. En effet, elle est son premier client pour les exportations agricoles et agroalimentaires hors UE, devant la Biélorussie et Israël. L'embargo russe de 2014 a eu un fort impact, notamment sur l'élevage estonien. Le secteur laitier estonien s'est ainsi retrouvé dans une situation difficile: le cheptel de vaches laitières a de ce fait diminué de plus de 10,8% entre 2014 et 2018 (alors que la baisse n'était que de 0,9% entre 2010 et 2014), avec plus de 20% des éleveurs qui ont quitté cette filière. Il reste stable à 85 000 têtes depuis 2018.

La balance commerciale globale de l'Estonie est déficitaire (-2,7 Md€ en 2022), tout comme celle, dans une moindre mesure, du secteur agricole et agroalimentaire (-0,2 Md€). En effet, l'Estonie a exporté pour 1,9 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires en 2022, alors qu'elle en a importé 2,1 Md€ la même année.

En 2022, **les exportations agricoles et agroalimentaires de l'Estonie ont augmenté de 36%** par rapport à 2021 et de 40% par rapport à 2020. Elles représentent **9,4% des exportations totales** du pays, tous secteurs confondus. Plus précisément, en 2022, l'Estonie a exporté 200 M€ de **blé tendre**, 160 M€ de **poissons et crustacés**, 145 M€ de **lait et crème de lait**, 119 M€ de fromages et caillebotte, 88 M€ d'huile de colza, 85 M€ de produits de la boulangerie, 78 M€ de viandes et abats (dont 32 M€ de l'espèce porcine, 20 M€ de volailles et 13 M€ de l'espèce bovine) et 62 M€ d'orge. Ses principaux clients sont la **Finlande** (représentant 17,4% des exportations estoniennes du secteur), la **Lettonie** (16,4%), la **Lituanie** (11,6%), la Russie (5%), la Suède (4,5%), la Pologne (2,9%), les Pays-Bas (2,6%) et la Biélorussie (2,4%). **La France est son 26^e client** et représente 0,68% des exportations agricoles et agroalimentaires de l'Estonie.

En 2022, **les importations agricoles et agroalimentaires de l'Estonie ont augmenté de 28%** par rapport à 2021 et de 40% par rapport à 2020. Elles représentent **9,3% des importations totales** du pays, tous secteurs confondus. Elles sont principalement constituées de **viandes et abats** (159 M€, dont 61 M€ de volailles et 57 M€ de l'espèce porcine), de **fruits** (149 M€, dont 30 M€ de fruits rouges, 20 M€ d'agrumes, 17 M€ de bananes et 14 M€ de fruits congelés), de **poissons et crustacés** (144 M€), de préparations alimentaires (100 M€), de vins (90 M€), de spiritueux (88 M€), de préparations pour l'alimentation animale (83 M€), de produits de la boulangerie (79 M€) et de café, thé et épices (72 M€, dont

11. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

12. Douanes estoniennes, Trade Data Monitor

50 M€ de café). Ses principaux fournisseurs sont la **Pologne** (9,4% des importations estoniennes du secteur), la **Lituanie** (8,4%), **l'Allemagne** (8,1%), la Lettonie (7,4%), la Finlande (6,9%), les Pays-Bas (4,9%), l'Espagne (4%) et l'Italie (3,9%). **La France est son 9^e fournisseur** et représente 3,45% des importations agricoles et agroalimentaires de l'Estonie.

Échanges commerciaux entre la France et l'Estonie ⁽¹³⁾⁽¹⁴⁾

Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires entre la France et l'Estonie est **excédentaire pour la France**. En 2022, il est de +54,1 M€, s'améliorant par rapport aux années précédentes (il était de +44,4 M€ en 2021, de +34,7 M€ en 2020 et de +37 M€ en 2019).

En 2022, **la France a exporté vers l'Estonie 68,6 M€** de produits agricoles et agroalimentaires, en hausse de 26% par rapport à 2021 et de 64% par rapport à 2020. Il s'agit essentiellement de **vins** (26,1 M€) et de **spiritueux** (13,9 M€), loin devant les préparations pour l'alimentation animale (3,3 M€), les produits de la boulangerie (2,3 M€), les poissons et crustacés (1,9 M€), les viandes et abats (1,5 M€, dont 1 M€ de viandes de l'espèce porcine et 0,4 M€ de viandes de volailles), les semences de maïs (1,5 M€) et les préparations

alimentaires (1,5 M€). **L'Estonie est le 78^e client de la France** et représente 0,08% des exportations françaises du secteur.

Par ailleurs, la France a exporté vers l'Estonie, en 2022, 20,5 M€ de **machinisme agricole et agroalimentaire**, 8,2 M€ d'**engrais**, 8,6 M€ de **bois et dérivés** et 1,4 M€ de produits phytosanitaires.

En 2022, **la France a importé depuis l'Estonie 14,5 M€** de produits agricoles et agroalimentaires, en hausse de 43% par rapport à 2021 et de 101% par rapport à 2020. Il s'agit principalement de levures (4,6 M€), de **graisses et huiles de poissons** (3,8 M€), de **poissons et crustacés** (1,5 M€), de fruits congelés (1,1 M€), de préparations alimentaires (0,9 M€), d'huile de soja (0,5 M€), de beurre (0,4 M€) et de viandes et abats (0,3 M€). **L'Estonie est le 108^e fournisseur de la France** et représente seulement 0,02% des importations françaises du secteur.

Par ailleurs, la France a importé depuis l'Estonie, en 2022, 120,2 M€ de **bois et dérivés**, 2,9 M€ de **machinisme agricole et agroalimentaire** et 0,3 M€ de produits phytosanitaires.

Accords internationaux

L'Estonie est **membre de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004** et membre de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 2011. Ce pays est membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (**OTAN**) depuis 2004. L'Estonie est aussi membre de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (**FAO**) depuis le 11 novembre 1991, de l'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) depuis le 13 novembre 1999, de l'Organisation mondiale de la santé animale (**OMSA**), de l'Organisation pour la coopération et le développement

économiques (**OCDE**), mais n'a pas rejoint en revanche l'Organisation mondiale de la vigne et du vin (OIV).

L'Estonie organise chaque année depuis 2012 un forum agricole important à l'échelle régionale (« Agroforum Mare Balticum »), qui a accueilli en 2019 des représentants de 12 pays (États membres de l'UE et pays tiers), de la Commission européenne, de la FAO et de l'OCDE.

Relations bilatérales

Des **échanges réguliers** ont lieu entre les autorités estoniennes et françaises, avec des rencontres au **niveau technique et politique**. En 2022, une mission a été réalisée pour consolider le réseau agricole du pôle agro en Estonie et une

table ronde sur l'alimentation du futur a été organisée par le service économique régional. Des **échanges d'experts et d'étudiants** sont régulièrement organisés, notamment dans le secteur forestier.

13. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

14. Douanes estoniennes, Trade Data Monitor

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP